

Formation - Échafaudages Roulants - R 457

👤 12 personnes maximum

🕒 1 jour

🎯 OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaire pour monter, utiliser et démonter un échafaudage roulant en sécurité.

Cette formation est obligatoire selon le décret N°2044-924 du 1er Septembre 2004. Formation dispensée selon la recommandation CNAMTS/INRS R 457

Formation dispensée selon la recommandation CNAMTS/INRS R457.

👥 PUBLIC CONCERNÉ

Tout public, salarié, entreprise, particulier ou demandeur d'emploi devant utiliser un échafaudage roulant dont l'aptitude a été reconnue par la Médecine du Travail.

📁 CONTENU DE LA FORMATION

Présentation des objectifs, but et finalités de la formation

Présentation du décret du 01.09.2004 et de la R457. Les accès et la circulation sur échafaudages, les limites de charges, le maintien de l'échafaudage en sécurité, identifier les situations dangereuses et tenir compte de la co-activité sur les chantiers. Évaluation des acquis. La réglementation en vigueur, le danger du travail en hauteur, le choix d'un échafaudage roulant, la vérification du matériel, l'exploitation de la notice de montage et d'utilisation, les limites d'utilisation, mise en situation pratique : vérification, montage, utilisation et déplacement, démontage et repli d'un échafaudage roulant. Évaluation pratique et théorique des acquis. Présentations des harnais de sécurité et systèmes anti chute, et les limites d'utilisation de ces EPI.

🎓 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentation vidéo, échanges, exercices pratiques.

Prévoir les E.P.I (, chaussures de sécurité, casques)

📄 DOCUMENTS REMIS AUX PARTICIPANTS

Livret pédagogique remis à chaque participant